

Communiqué de presse - 09/03/2022

EMPLOI / COLLECTIVITÉ

LA VILLE, L'AGGLOMÉRATION ET LE CCAS RECRUTENT DES SAISONNIERS POUR L'ÉTÉ

OÙ POSTULER ?

www.larochesuryon.fr

JUSQU'À QUAND ?

Vendredi 25 mars

La Ville, l'Agglomération et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de La Roche-sur-Yon recrutent à nouveau cet été des contractuels saisonniers. Les postulants peuvent déposer leur candidature en ligne jusqu'au 25 mars.

Quels types de poste ?

Auprès des personnes âgées

- agent d'entretien
- aide-soignant(e)/aide aux soins
- lingère
- aide de cuisine
- portage des repas (+ de 1 an de permis B)

Auprès des enfants

- agent d'entretien
- aide de cuisine
- auxiliaire de puériculture

Au sein des différents équipements et services municipaux

- agent d'entretien (locaux, cimetières, espaces verts, etc.)
- agent de manutention événementiel
- agent d'accueil et administratif
- agent d'accueil festival R.Pop

Au sein des piscines

- agent d'entretien
- maître-nageur sauveteur (diplôme exigé : BNSSA)
- surveillant de baignade
- caissier

Les contrats proposés peuvent durer de 3 à 4 semaines et jusqu'à 2 mois maximum selon le type de poste.

Pour qui ?

Les emplois saisonniers s'adressent aux personnes majeures et en priorité aux étudiants souhaitant acquérir une première expérience professionnelle. Certaines missions nécessitent une formation ou une expérience dans le domaine ; d'autres, le permis de conduire.

